

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE**

RELEVE DES DELIBERATIONS

REUNION DE BUREAU

22/04/2021

REUNION DE BUREAU DU 22 AVRIL 2021

Ressources humaines :

- Délibération n° 22042021/B01 :
Convention de mutualisation avec la commune d'Hazebrouck

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK
téléphone 03.28.43.44.45. @ : siecf@ville-hazebrouck.fr
www.siecf.fr

BUREAU SYNDICAL DU 22 AVRIL 2021

DELIBERATION N° 22042021/B01

RESSOURCES HUMAINES - Convention de mutualisation avec la commune
d'Hazebrouck

Le 22 avril 2021 à 18 heures, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni par visio conférence TEAMS en raison de la crise sanitaire, en application des dispositions de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 et de la loi n°2021-160 du 15 février 2021, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 14 AVR. 2021

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 30

Présents : 17

Pouvoir : 0

Votants : 17

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPoede	1 ^{er} Vice-Président	X			
MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	2 ^{ème} Vice-Présidente			X	
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 ^{ème} Vice-Président			X	
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 ^{ème} Vice-Présidente	X			
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 ^{ème} Vice-Président	X			
DELAUSSUS Christian	LEDRINGHEM	6 ^{ème} Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	7 ^{ème} Vice-Président	X			
DUYCK Joël	MERVILLE	8 ^{ème} Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 ^{ème} Vice-Président	X			
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOTE	10 ^{ème} Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 ^{ème} Vice-Président	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 ^{ème} Vice-Président	X			
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	14 ^{ème} Vice-Président	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	Membre du Bureau	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau				X
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau			X	
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau			X	
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau				X
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT SYLVESTRE CAPPEL	Membre du Bureau				X
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Frédéric	WORMHOUT	Membre du Bureau				X
DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau	X			
TOULY Jessica	BERGUES	Membre du Bureau			X	
BEUN Bernard	TERDEGHEM	Membre du Bureau				X
MAZIERES Mark	STEENWERCK	Membre du Bureau				X
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau				X
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau	X			
RAMAUT Henri	EECKE	Membre du Bureau			X	

Secrétaire de séance : Mme Danielle VANMAELE

DELIBERATION N° 22042021 / B01 - RESSOURCES HUMAINES - Convention de mutualisation avec la commune d'Hazebrouck

Exposé et proposition :

Le SIECF TE FLANDRE a depuis sa création en 1966, son siège en Mairie d'Hazebrouck (fixé par Arrêté préfectoral)

Vu la délibération du Comité syndical du SIECF en date du 31 juillet 2020, donnant délégation au Bureau pour les Ressources humaines,

Considérant que la Ville d'Hazebrouck et le SIECF disposent d'une convention de mutualisation pour l'entretien des locaux et de l'espace vert au 30 rue Warein à Hazebrouck, les télécommunications, le courrier et affranchissement, le service informatique,

Considérant que cette convention arrive à échéance en Août 2021,

Il est proposé aux membres du Bureau de renouveler la convention avec la ville d'Hazebrouck dans les mêmes termes, pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} septembre 2021.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité.

Jean-Luc CLEENEWERCK
Vice-Président du SIECF,



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent leur publication



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	22042021_B01
Date de la décision :	2021-04-22 00:00:00+02
Objet :	RESSOURCES HUMAINES : Convention de mutualisation avec la commune d' HAZEBROUCK
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalite
Identifiant unique :	059-200036895-20210422-22042021_B01-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier : 059-200036895-20210422-22042021_B01-DE-1-1_0.xml	text/xml	905
Nom original : D_lib N_ 22042021 B01.pdf	application/pdf	171802
Nom métier : 99_DE-059-200036895-20210422-22042021_B01-DE-1-1_1.p df	application/pdf	171802

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	20 mai 2021 à 15h10min36s	Dépôt initial
	En attente de transmission	20 mai 2021 à 15h10min36s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	20 mai 2021 à 15h10min38s	Transmis au MI
	Acquittement reçu	20 mai 2021 à 15h11min46s	Reçu par le MI le 2021-05-20

